

	<p>Object: Plakat in Roubaix, Frankreich, 1914-1918</p> <p>Museum: Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 info@museum.speyer.de</p> <p>Collection: 1914-1918. Die Pfalz im Ersten Weltkrieg</p> <p>Inventory number: PKS_WK_12_052</p>
--	--

Description

Wandanschlag in französischer Sprache.

Veröffentlicht im von Deutschland besetzten Frankreich; Roubaix, ohne Datum.

Es handelt sich um einen Vordruck zum Ausfüllen. Aufruf zur Meldung aller männlichen Einwohner, die zwischen 1865 und 1898 geboren sind.

"Revue d'Appel

Pour établir un contrôle sur la population du sexe masculin domiciliée dans la commune, il est indispensable de faire des revues d'appel comme elles ont déjà eu lieu à Roubaix.

Tous les habitants du sexe masculin de [Lücke zum Ausfüllen] doivent paraître aux revues d'appel commandées au jour et à l'heure indiqué pour chacun d'eux par le tableau ci-contre.

On doit apporter des papiers militaires ou autres certificats, si possible avec photographie.

Par principe aucune exemption de paraître à la revue d'appel ne peut être accordée. Celui qui, pour des raisons de santé, est empêché d'assister à la revue doit envoyer au plus tard un jour avant la revue d'appel au Bureau des listes de la Commandanture de Roubaix (rue de l'Hôtel de Ville, Chambre de Commerce, salle 27) un certificat médical. La signature du docteur doit être approuvée par le Maire.

Si quelqu'un devient malade le jour même de la revue d'appel, il doit fournir le certificat médical pour le lendemain à midi au plus tard. Les certificats de docteurs doivent contenir exactement le nom, le prénom, le domicile et la date de naissance du malade. Toute absence non motivée, tout retard ou toute autre irrégularité concernant les revues d'appel sera punie sévèrement selon les lois de la guerre.

On rappelle tout spécialement les prescriptions sur les changements de domicile.

Je compte que tout le monde se conformera à ces mesures absolument indispensables au maintien de l'ordre, car je punirai très sévèrement tout contrevenant ou toute tentative de

fraude.

Roubaix, le [Lücke zum Ausfüllen] 1915.

Commandanture de l'Etape

Hofmann

Major et Commandant.

[gegenüber]

Aux revues d'appel doivent prendre part tous les habitants du sexe masculin de [Lücke zum Ausfüllen] qui sont nés dans les années 1898 inclus à 1865 inclus.

Les revues d'appel auront lieu [Lücke zum Ausfüllen]

dans l'ordre suivant:

[leere Tabelle, ebenfalls zum Ausfüllen]"

Basic data

Material/Technique:

Papier / Druck

Measurements:

HxB: 63 x 85 cm

Events

Published

When

Who

Where

Roubaix

[Relationship
to location]

When

Who

Where

France

[Relation to
time]

When

1914-1918

Who

Where

Keywords

- Aufruf
- Meldepflicht
- Military occupation
- Poster
- Vordruck
- World War I